

L'Afrique du Sud, la mer, les vagues et le ressac

Rédigé le 16 février 2015 par : Guillaume Sneessens



L'Afrique du Sud est un pays de côtes. 2898 km précisément. Mais l'Afrique du Sud est aussi le pays de l'apartheid ; ou était le pays de l'apartheid, jusqu'en 1991. A ce moment, une question s'est posée : comment faire vivre ensemble des populations que tout avait violemment séparées ?

L'Afrique du Sud est un pays de côtes. 2898 km précisément. Les plages du Cap, d'East London, de Jeffreys Bay, de Port Elizabeth, de Durban, entre autres. Autant de plages où viennent se briser les vagues, remportant avec elles ce qu'elles ont amené. D'autres côtes sont plus rocheuses, le ressac n'en est que plus violent.

La fin de l'apartheid

Mais l'Afrique du Sud est aussi le pays de l'apartheid ; ou était le pays de l'apartheid, jusqu'en 1991.

A ce moment, une question s'est posée : comment faire vivre ensemble des populations que tout avait violemment séparées ? Outre la symbolique du drapeau aux multiples couleurs, outre la notion de « nation arc-en-ciel », il fallait penser à tourner la page des crimes du passé.

La Commission de la vérité et de la réconciliation (CVR) est mise en place en 1995, sous la présidence de Nelson Mandela. L'objectif était d'élaborer une unité et une histoire nationale.

Il fallait pour cela que la commission puisse couvrir toutes les violations des droits de l'homme commises. Sont visés non seulement les crimes et les exactions politiques commis au nom du gouvernement sud-africain, mais aussi les crimes et exactions commis au nom des mouvements de libération nationale (African National Congress, etc.).

Le fonctionnement de la commission de la vérité et de la réconciliation

Le principe était simple : les auteurs de crimes étaient invités à les confesser publiquement, en échange d'une amnistie pleine et entière. A défaut de confession publique, des poursuites judiciaires étaient prévues. Les victimes étaient invitées à témoigner devant la commission, et la promesse de cette amnistie totale devait pousser les auteurs à dévoiler des informations qu'eux seuls connaissaient sur les crimes commis. Parvenir à la réconciliation nationale tout en faisant la lumière sur le passé, en somme.

Sur papier, l'idée est séduisante, et cette étape était probablement essentielle pour l'Afrique du Sud.

Aussi cette commission, en son principe, a été de nombreuses fois copiée dans d'autres pays, pour espérer amener à une réconciliation nationale.

Mais cette étape nécessaire n'était bien entendu pas suffisante. Quels sont les ingrédients manquants ? On peut tenter, modestement, d'y répondre.

L'absence de véritable « bras armé »

L'âme humaine est ainsi faite, qu'il est difficile de pousser certaines à l'amendement sans possibilité de les y contraindre. Et puis les choses sont probablement plus compliquées qu'il peut y paraître. Certains diront avoir obéi aux ordres, d'autres s'être défendus, d'autres encore prétendront avoir agi de façon légitime, et beaucoup de ceux qui diront tout cela le penseront véritablement.

De nombreuses études se sont penchées sur la commission et ses résultats, et il a été pointé du doigt que d'une part, vu le peu de preuves disponibles, la menace de sanction à

défaut d'aveu était difficilement crédible, et que d'autre part, le bureau du procureur a montré fort peu d'entrain à ces poursuites.

Aussi il n'est pas étonnant de lire dans le rapport final de la commission, qu'elle critique l'absence de remords ou d'explications de certains anciens hauts responsables, et ce dans les deux camps. Lesquels accueilleront tous deux assez mal ce rapport final...

Les inégalités économiques

Mais il est une autre raison qui rend difficile toute réconciliation, toute unité nationale.

L'Afrique du Sud est un des pays les plus inégaux en matière de répartition des richesses. Il est difficile, si pas impossible, dans ce contexte, d'amener le pays vers plus de stabilité, plus de cohésion. Ce n'est plus une fracture sociale, c'est un abîme. Et comment ne pas y voir encore une conséquence, un reste de l'apartheid...

La situation est telle que la criminalité a explosé (bien qu'elle semble amorcer une baisse pour le moment). Dans les villes, la bourgeoisie se barricade derrière des hauts murs électrifiés. Dans les campagnes, les fermiers blancs sont attaqués par des bandes organisées, et créent leurs propres milices.

La réforme agraire, qui consiste à racheter aux fermiers blancs des terres au prix du marché pour les redistribuer aux noirs, n'a pas changé la donne, de telle sorte que le gouvernement se tournera prochainement vers des expropriations. La politique de la discrimination positive a certes créé une bourgeoisie noire, mais n'a pas mis fin à la pauvreté dans les campagnes. Sans compter que les blancs se sont mis à fuir le pays. La longue marche vers la réconciliation n'est pas terminée.

L'inévitable ressac

Faut-il voir dans tout ceci un échec des politiques de réconciliation mises en place ?

Je n'ai pu m'empêcher de repenser, en me penchant sur ce sujet, à l'œuvre de Tolstoï, Guerre et Paix, que j'ai lue il y a de nombreuses années. J'avais été frappé par la manière dont il décrivait la guerre inéluctable, l'incursion des troupes napoléoniennes jusque Moscou, et leur reflux ensuite par là où ils étaient venus, inéluctable lui aussi. Comme la vague qui afflue et se retire. L'afflux et le reflux, inéluctables, liés l'un à l'autre.

Pour bien comprendre les mentalités sous-jacentes en Afrique du Sud, il n'est pas sans intérêt de lire quelques romans qui abordent le sujet. Je pense par exemple à J. M. Coetzee, qui, dans « Disgrâce », décrit avec beaucoup de justesse une bourgeoisie pleine de mauvaise conscience, de culpabilité pour les crimes de ses ancêtres, et une communauté pauvre pleine de rancœur et criant vengeance, dans un pays où les autorités sont démunies.

Faut-il qu'il y ait dans tout cela, un coupable et une victime ? L'un qui soit dans son tort et l'autre qui soit dans le juste ? Rien n'est aussi simple et le monde ne sera jamais bipolaire.

S'il suffisait de punir un coupable, ou de l'excuser, pour panser les plaies innombrables des horreurs de l'apartheid et des luttes raciales qui en furent la conséquence, ce serait simple et peut-être qu'alors, la commission de la vérité et de la réconciliation aurait conduit à l'unité nationale. Mais cela ne pouvait être que la première étape.

La vague était trop forte, et il faut désormais attendre qu'elle se retire, sans créer de nouvelles violences, de nouvelles vagues, de nouveaux ressacs.



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Timur Uluç
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120